

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DELIBERATION N° 18 - 152

L'an deux mille dix-huit, le 20 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

**OBJET : VOTE DU BUDGET ANNEXE
DECHETS 2019**

Date de la convocation : 13 décembre 2018

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p><i>En exercice : 36</i> <i>Présents : 25</i> <i>Votants : 26</i></p> <p><u>Résultat du vote :</u></p> <p><i>Pour : 26</i> <i>Contre : 0</i> <i>Abstention : 0</i></p>	<p><u>Présents les délégués avec voix délibérative :</u></p> <p>Pierre BAFFERT, Denis SEJOURNE (Entre-deux-Guiers) ; Jean Paul CLARET, (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Bruno GUIOL (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Nicole VERARD, (Saint Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Martine MACHON, Patrick FALCON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Bertrand PICHON-MARTIN, Jean Claude SARTER, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christiane MOLLARET, Nathalie HENNER (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz) ; Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz)</p> <p><u>Pouvoirs :</u></p> <p>Suzy REY à Jean-Paul CLARET</p>
--	---

CONSIDERANT la création du budget annexe déchets au 1^{er} janvier 2019,

VU l'avis de la commission finances en date du 26 novembre 2018,

Chapitre ou Compte	BP 2019
FONCTIONNEMENT - DEPENSES	1 984 000,00 €
011 - Charges à caractère général	1 800 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	160 000,00 €
014 - Atténuations de charges	- €
022 - Dépenses imprévues	- €
023 - Virement à la section d'investissement	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	9 000,00 €
66 - Charges financières	
67 - Charges exceptionnelles	
FONCTIONNEMENT - RECETTES	1 984 000,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	
013 - Atténuations de charges	50 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	200 000,00 €
73 - Impôts et taxes	1 601 000,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	130 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	3 000,00 €
76 - Produits financiers	
77 - Produits exceptionnels	- €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	

INVESTISSEMENT - DEPENSES	15 000,00 €
Etude déchetterie SPE	10 000,00 €
INVESTISSEMENT DECHETS 2019	4 600,00 €
Subvention à l'achat de broyeurs aux particuliers	400,00 €

INVESTISSEMENT - RECETTES	15 000,00 €
Excédent investissement reporté	
Amortissements	15 000,00 €
fctva	
virement de la section de fonctionnement	

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**

➤ **APPROUVE** le budget annexe DECHETS

Envoyé en préfecture le 03/01/2019

Reçu en préfecture le 03/01/2019

Affiché le 03/01/2019

ID : 038-200040111-20181220-18_152-DE

SLOW

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 3 Janvier 2019,



Le Président,

Denis SEJOURNE.